

ABONNEMENTS

Ordinaire : 10 F

Etranger (par avion) : 15 F

De soutien : à partir de 15 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre
c'est être informé

LE PEUPLE BRETON

1^F

UDBON

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

LES AGRICULTEURS BRETONS condamnés par le capitalisme

Y aura-t-il encore des paysans bretons en 1985 ? Tout un peuple s'interroge avec angoisse : ses efforts ne sont-ils pas vains ? son combat actuel n'est-il pas perdu d'avance ? Cette terre qu'il a péniblement améliorée ne va-t-elle pas se couvrir à nouveau de landes, devenir au mieux une réserve de chasse ou un parc de vacances pour étrangers fortunés, tandis que les Bretons devront s'exiler et aller s'entasser avec les autres travailleurs dans les zones capitalistes de production, jugées seules économiquement utiles ?

Les motifs d'inquiétude ne manquent pas en effet : inquiétude à cause de l'esprit libéral et des orientations du Marché Commun agricole, qui aggrave les disparités régionales et précipite l'asphyxie des régions périphériques d'agriculture paysanne ; inquiétude après le « Plan Mansholt » qui prévoit, sous le couvert d'un langage vaguement humanitaire, la liquidation de l'agriculture et des régions « marginales » et la constitution d'un capitalisme agraire concentré dans certains secteurs (ainsi la distinction de trois types de régions dans la C.E.E., dont les « régions essentiellement agricoles » — 50 % du territoire — où « la création d'emplois productifs serait très onéreuse dans la mesure où il importe de créer de toutes pièces les infrastructures indispensables et un tissu industriel. Dans ces conditions, ajoute le memorandum, il faudrait sans doute se résigner à considérer ces régions comme la plate-forme d'un exode rural vers des régions plus accueillantes » (sic). Inquiétude après la récente réforme du Crédit Agricole, qui accroît les difficultés des exploitations bretonnes en pleine évolution. Inquiétude aussi après la déclaration du Premier ministre, Chaban-Delmas, à

quinze ans, le tiers de la surface agricole française devra être rendu à la nature, la surface nécessaire étant prélevée sur les exploitations de moins de vingt hectares. On voit que la Bretagne, dont plus de 80 % des exploitations sont inférieures à cette taille, est particulièrement visée et que les agriculteurs ont plus que lieu d'être inquiets. (Voir carte ci-contre).

« IL TIENDE CE QU'IL PROMET »

Nous nous proposons d'étudier d'une façon approfondie, à partir du prochain numéro du « Peuple Breton », le « Plan Mansholt » et plus généralement le Marché Commun et ses conséquences pour

l'agriculture bretonne ; aussi n'en parlons-nous pas plus longuement ici, pour nous attacher aux mesures plus récentes prises par le nouveau gouvernement français et aux perspectives ainsi offertes pour le secteur agricole.

« Il tient ce qu'il promet », proclamaient les affiches de Pompidou lors de la campagne électorale de juin dernier. Les agriculteurs sont en effet comblés : la dévaluation d'abord qui isole l'agriculture française du reste du Marché Commun pour une période de deux ans et dont on attendait les effets négatifs qu'elle pouvait avoir ; en effet, d'une part les exportations de produits agricoles sont taxées afin qu'elles ne soient pas trop compétitives (1), d'autre part on subventionne les importations, afin sans doute de ne pas pénaliser les exportateurs étrangers ; on subventionne les importations de viande de porc, mais non le tourteau qui entre dans l'alimentation du porc produit en France ; ce faisant, d'un côté on favorise les agriculteurs hollandais et

belges exportateurs de porcs et déjà les plus concurrentiels, de l'autre on pénalise les agriculteurs bretons qui produiront à un coût plus élevé.

Signalons en outre que, sans doute dans le cadre des mesures d'austérité qui s'imposent (1), le soutien du marché des produits laitiers vient d'être réduit de 3,2 à 2,7 milliards de francs ; mais là où on ne manque pas d'être surpris, c'est lorsque l'on s'aperçoit que le bénéfice de cette réduction va intégralement au soutien des céréales et de la betterave à sucre, c'est-à-dire aux gros producteurs capitalistes du Bassin Parisien ! Ce soutien passe en effet de 2,77 à 3,38 milliards de francs. Il est vrai que les dépenses publiques de soutien ne représentent auparavant que 18,6 % du prix du blé, 17,1 % du prix du sucre et... 54,6 % de celui des graines oléagineuses, contre 65 % pour le lait (un véritable gouffre.

(Voir suite page 3)

L'affaire Donval

La dégradation de l'emploi en Bretagne s'aggrave. Depuis quelques années, l'émotion des travailleurs s'est manifestée de façon croissante :

- le 8 avril 1965 : 3 000 Bretons manifestaient à Paris ;
- le 29 octobre 1966, 12 000 ouvriers étaient présents à Rennes ;
- en 1968, c'est encore la Bretagne qui bouge d'abord : le 8 mai est une journée de grèves et de manifestations (20 000 personnes à Quimper). Peu de temps après, dans l'hexagone, neuf millions de travailleurs sont en grève.

Aujourd'hui la crise frappe les ouvriers des Usines Donval à Rosporden et à Lorient. Il ne s'agit pas seulement de difficultés de l'industrie de la chaussure. Ce que l'on appelle maintenant « L'affaire Donval » trouve sa source en partie dans la fermeture des forges d'Hennebont. Le fond du problème est donc bien une crise de l'emploi à l'échelon de la Bretagne.

L'EVOLUTION DE L'AFFAIRE DONVAL LIEE AU SORT DES FORGES D'HENNEBONT

La fermeture des forges d'Hennebont a été réalisée malgré les protestations du Comité de défense. Les conditions étaient rendues telles que le budget était déficitaire. La volonté de

Patronat et gouvernement français complices

Wendel triomphait. Deux mille ouvriers étaient à reclasser. Or, le Comité de défense des forges d'Hennebont avait dénoncé cette situation : trois milliards sept cents millions d'anciens francs étaient nécessaires pour relancer les forges ; le reclassement coûtait plus cher.

Le gouvernement devait alors « chloroformer l'opinion », selon l'expression de Tanguy, de l'U.D.-C.G.T. du Finistère, en créant des emplois : un appel a été fait à Donval, dont la situation était relativement prospère, pour créer une usine à Lorient. Antoine Donval y vit des bénéfices possibles et s'équipa en cadres, dont on dit aujourd'hui qu'ils coûtèrent cher. En 1969, le gouvernement refuse de payer les primes, voyant que les 200 emplois prévus n'ont pas été créés (99 seulement). Donval alla devant le Tribunal de Commerce déposer

son bilan, concernant 470 ouvriers, espérant prêts et primes. Le gouvernement lui accorda trois mois de délai et lui imposa un administrateur économique, M. Rey, inconnu des responsables syndicaux de l'usine. Il y a encore quelques jours !

Rey demande alors à Donval d'envoyer les lettres de licenciement. Celui-ci déclare : « J'ai arrêté les dispositions suivantes : — cessation de l'activité à Lorient ; — réduction de l'effectif de Rosporden. Le personnel d'élite sera conservé.

Je souhaite que vous vous reclassiez dans les meilleurs délais. Si l'activité normale reprend il est possible que nous reprenions contact avec vous ».

Le 26 août, les délégués du Comité d'entreprise sont avisés des mesures de licenciement. Le 27 août, Tanguy de l'U.D.-C.G.T. téléphone à la Direction départementale du Travail, puis contacte l'Inspection et la Direction du Travail. Le 29 août, Donval, invoquant une remise en

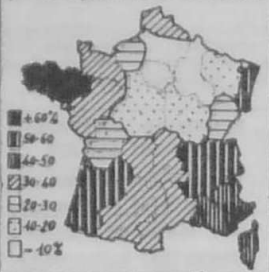
(Suite page 5)

PAPETERIES
DE BRETAGNE :
PATRONAT LOCAL
ET CAPITALISTES
SUISSES
« SOLIDAIRES » !

(Voir Edito, page 2)

TI KOZH
CREPERIE BRETONNE
39, rue Duguay-Trouin
DOUARNENEZ

Pourcentage de la surface agricole occupée par les exploitations de moins de 20 ha.



Les agriculteurs bretons premiers visés par les conclusions du rapport de la « Commission Vedel ».

L'Assemblée Nationale, annonçant les bases de la « Nouvelle Politique Agricole », fondée sur la distinction entre une agriculture de compétition à favoriser et une agriculture de caractère social à liquider. Inquiétude enfin et surtout après la publication de la seconde partie du rapport de la « Commission Vedel » qui estime, entre autres choses, que d'ici à

Edito

Nous avons évoqué dans le « Probleme breton de Brest à Nantes » du dernier numero la greve des Papeeteries de Bretagne à Rennes. Il n'est pas inutile d'y revenir en regardant les données.

DES CAPITAUX SUISSES...

Employant un peu plus de 100 personnes, l'entreprise des « Papeeteries de Bretagne » est une filiale des Papeeteries de Cham, une filiale de capitaux suisses. La direction, approuvée par les cadres, est politique : l'augmentation des cadences de travail - tant plus le « matériel humain » - avec, en conséquence, le maximum d'investissement dans le domaine de l'hygiène et de la sécurité. Il arrive parfois qu'un cadre s'élève contre les conditions de travail. Il va être puni, quitte à lui payer des dommages-intérêts de plusieurs millions pour licenciement abusif, comme ce fut le cas pour une ingénieure chimiste. Dans les six premiers mois de 1969, le nombre d'absences de travail était déjà supérieur à celui enregistré pendant toute l'année précédente. On a fait la demande de licenciement de dix-huit personnes et de la fermeture de six ateliers de machines à papier.

Après une longue liste de revendications et d'absentéisme vers la direction, on a fait quatre ouvertures refusant de décharger un cadreur de papier sans démission (toujours pour augmenter les cadences). Résultat : deux mois à pied et deux licenciements avec l'accord de l'Inspection du Travail. La greve est alors la répétition des ouvriers. Fin juillet la greve est levée, pour permettre le départ en congés payés. L'entretien est assuré pendant quatre semaines de greve après les vacances. Greve difficile. Après une longue négociation, la promesse de la direction de traiter dans les quinze jours sans problème de sécurité, le travail reprend. Pour éviter une deuxième négociation, un protocole d'accord est signé. Pour éviter une troisième, le Docteur Vogel, affirme le refus catégorique de payer des indemnités de licenciement, mais se propose de « donner de sa poche » 1.000 F. car l'un des cas est un « cas social ».

...AU PATRONAT LOCAL...

On pourrait ne voir dans cet exemple qu'un effet de la dure loi du capitalisme international et parler toute sérénité pour et derrière, en faisant de croire que le patronat local est sans pouvoir et quasiment une victime sans de capitaux. Un communiqué de la Fédération d'Industrie de la Région Bretonne, sous le titre « Retour au réel », nous montre qu'il ne serait être question de dissocier le patronat local du grand patronat hexagonal et international. Extrait : « nécessaires » de rapatrier « certains salariés économiques », la Fédération d'Industrie de la Région Bretonne écrit :

« Il est certes facile, comme l'on fait certains, de constater sans nuance toute autorité, de dénier à la direction et à ses cadres qui assument le rôle et les responsabilités qui sont les leurs, de mettre en cause tout droit de propriété, d'occuper une usine et d'introduire l'import qui, du côté de l'Etat, n'est que le résultat de la mondialisation de la production. Mais, dans ce monde capitaliste où nous vivons, il faut bien l'admettre - et se résigner - que le patronat local est un patronat local, autonome, pour un peu, on s'entendrait dire qu'il n'intéresse à cette entreprise par pure charité. »

« CHACUN DANS SON ROLE ! »

Conclusion très morale : « En définitive, et les exemples américains, allemands, italiens et japonais le montrent, il n'est de la prospérité assurée par le travail et l'initiative de tous, CHACUN DANS SON ROLE, que dépendent le progrès et l'amélioration du niveau de vie de tous, personnes, actionnaires et dirigeants. »

De la voir, le patronat breton tient à proclamer bien haut sa solidarité de Prost et Marcé à Wendel et Agnelli, on explique clairement comment on voit la nouvelle société de M. Chaban-Delmas.

Dans notre combat pour le socialisme et pour la Bretagne, il ne saurait y avoir une quelconque concession : le capitalisme doit être combattu quotidiennement partout où il est.

LA VIE DU PARTI

REUNION DU COMITE DIRECTEUR

Les membres du Comité directeur se sont réunis à Rennes, le dimanche 28 septembre. Le programme de travail était particulièrement important, puisqu'il s'agissait de régler le rapport politique qui sera soumis au prochain Congrès de notre parti. Une journée ne fut pas suffisante pour mener à bien cette tâche, et une deuxième réunion est prévue le 13 octobre.

Le Comité Directeur de l'Union Démocratique Bretonne, réuni à Rennes le 28 septembre, a présenté une déclaration sur le fond de la demande de réorganisation formulée par Brest et Le Mans.

La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION D'AUVERGNE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE PARIS-SEINE
Les membres de la section se sont réunis le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE QUIMPER-CORNOUAILLE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

REUNION PUBLIQUE D'AUVERGNE
Le 29 août s'est tenue à Auvergne une réunion publique destinée à recueillir l'avis des travailleurs d'Alsace et de province affectés dans la région. Une vingtaine de personnes ont participé à cette manifestation.

SECTION DE VANNES
Nos camarades de Vannes ont eu dernièrement un nouveau bureau de section. Parmi les objectifs prévus dans le plan de travail des mois à venir, nous remercions nos sympathisants et nos contacts fréquents avec les autres sections du Mouvement.

Souscription permanente pour les progrès du « Peuple Breton »

La direction, nouvelle étape dans la lutte des gouvernements néo-capitalistes, voudrait faire passer le pouvoir à une élite qui ne sera plus que le reflet de la bourgeoisie internationale. Le « Peuple Breton » est le seul journal qui se bat pour la défense des intérêts du peuple breton.

SECTION D'AUVERGNE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE PARIS-SEINE
Les membres de la section se sont réunis le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE QUIMPER-CORNOUAILLE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

REUNION PUBLIQUE D'AUVERGNE
Le 29 août s'est tenue à Auvergne une réunion publique destinée à recueillir l'avis des travailleurs d'Alsace et de province affectés dans la région. Une vingtaine de personnes ont participé à cette manifestation.

SECTION DE VANNES
Nos camarades de Vannes ont eu dernièrement un nouveau bureau de section. Parmi les objectifs prévus dans le plan de travail des mois à venir, nous remercions nos sympathisants et nos contacts fréquents avec les autres sections du Mouvement.

LES AGRICULTEURS BRETONS CONDAMNES PAR LE CAPITALISME

(Suite de la page 1)

trains et quatre votes, ratifier dans la région bretonne, par un acte profond de Rousset, etc. Les élections déclarées de 1969 ont été un échec pour les agriculteurs et les exploitants de la région bretonne. Le résultat est le suivant : le nombre de députés bretons a diminué de 10 à 8. Les élus bretons sont : M. Chaban-Delmas, ministre de l'Agriculture, et M. de Broc, ministre de l'Intérieur. Le résultat est le suivant : le nombre de députés bretons a diminué de 10 à 8. Les élus bretons sont : M. Chaban-Delmas, ministre de l'Agriculture, et M. de Broc, ministre de l'Intérieur.

SECTION D'AUVERGNE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE PARIS-SEINE
Les membres de la section se sont réunis le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE QUIMPER-CORNOUAILLE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

REUNION PUBLIQUE D'AUVERGNE
Le 29 août s'est tenue à Auvergne une réunion publique destinée à recueillir l'avis des travailleurs d'Alsace et de province affectés dans la région. Une vingtaine de personnes ont participé à cette manifestation.

SECTION DE VANNES
Nos camarades de Vannes ont eu dernièrement un nouveau bureau de section. Parmi les objectifs prévus dans le plan de travail des mois à venir, nous remercions nos sympathisants et nos contacts fréquents avec les autres sections du Mouvement.

SECTION D'AUVERGNE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE PARIS-SEINE
Les membres de la section se sont réunis le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE QUIMPER-CORNOUAILLE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

REUNION PUBLIQUE D'AUVERGNE
Le 29 août s'est tenue à Auvergne une réunion publique destinée à recueillir l'avis des travailleurs d'Alsace et de province affectés dans la région. Une vingtaine de personnes ont participé à cette manifestation.

SECTION DE VANNES
Nos camarades de Vannes ont eu dernièrement un nouveau bureau de section. Parmi les objectifs prévus dans le plan de travail des mois à venir, nous remercions nos sympathisants et nos contacts fréquents avec les autres sections du Mouvement.

de 1930 F pour la France - ce qui pose le problème social.

Il serait donc intéressant de connaître les conditions de travail, de logement et d'hygiène des agriculteurs et de la population agricole dans les exploitations de la région bretonne. Cette évaluation est même nécessaire si l'on veut résoudre le problème social de la région bretonne.

SECTION D'AUVERGNE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE PARIS-SEINE
Les membres de la section se sont réunis le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE QUIMPER-CORNOUAILLE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

REUNION PUBLIQUE D'AUVERGNE
Le 29 août s'est tenue à Auvergne une réunion publique destinée à recueillir l'avis des travailleurs d'Alsace et de province affectés dans la région. Une vingtaine de personnes ont participé à cette manifestation.

SECTION DE VANNES
Nos camarades de Vannes ont eu dernièrement un nouveau bureau de section. Parmi les objectifs prévus dans le plan de travail des mois à venir, nous remercions nos sympathisants et nos contacts fréquents avec les autres sections du Mouvement.

SECTION D'AUVERGNE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE PARIS-SEINE
Les membres de la section se sont réunis le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE QUIMPER-CORNOUAILLE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

REUNION PUBLIQUE D'AUVERGNE
Le 29 août s'est tenue à Auvergne une réunion publique destinée à recueillir l'avis des travailleurs d'Alsace et de province affectés dans la région. Une vingtaine de personnes ont participé à cette manifestation.

SECTION DE VANNES
Nos camarades de Vannes ont eu dernièrement un nouveau bureau de section. Parmi les objectifs prévus dans le plan de travail des mois à venir, nous remercions nos sympathisants et nos contacts fréquents avec les autres sections du Mouvement.

SECTION D'AUVERGNE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE PARIS-SEINE
Les membres de la section se sont réunis le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

SECTION DE QUIMPER-CORNOUAILLE
La dernière réunion a eu lieu le 23 septembre. Après la lecture des comptes rendus de la Commission de l'Intérieur de la section de Brest, le Comité directeur a adopté une déclaration politique qui sera soumise au prochain Congrès de notre parti.

PEINTURE - VITRERIE
Papiers Peints
Décor - Revêtements
HENRI LE LANN
44, rue de l'Église, 44
BRST-RECOURVILLE
TÉL. 41-81-38

CAFE DES MOUETTES
GUINNESS A LA PRESSION
PORT DE COMMERCE
BREST - Tél. 44.33.21

ENTREPRISE GÉNÉRALE DU BATIMENT
Pierre GUERROT & Fils
5, RUE MADAME DE SEVIGNE
QUIMPER - ERGUE-ARMEL

TERRASSEMENT
BÊTONNERIE
MAGON ARME
CHARENTISE
MENUISERIE
Téléphone : 10-91

« LE CONTINENTAL » BAR - RESTAURANT
21, boulevard de la Liberté - RENNES - Tél. 30.77.73
SPECIALITE DE COUSCOUS - SALLE POUR REPAS D'AFFAIRES

— **Loudéac.** Le dramatique accident de la route qui à Loudéac, vers la mi-septembre, a coûté la vie au chauffeur d'un semi-remorque de 35 tonnes, a relancé le grave problème — que l'on retrouve périodiquement — de la sécurité des travailleurs de la route.

Les travailleurs de toutes catégories qui utilisent la route sont parmi les plus exposés aux accidents mortels de la vie professionnelle. Ils subissent trop souvent des conditions de travail inhumaines, l'amplitude de travail allant jusqu'à dépasser 12 heures ; et dans la majorité des entreprises le travail accéléré est la règle.

— **L'hospice de Saint-Brieuc, à la Beauchée, sera-t-il construit un jour ?** Le projet de cet hospice, pour lequel le terrain de la Beauchée est acquis depuis plusieurs années et dont les études sont terminées, a été

FINISTÈRE

— **Vandalisme (suite).** La statue de bois, de la chapelle de Saint-Come, près de Pleumeur, a été décapitée. A quelques centaines de mètres de cette chapelle se trouve une fontaine placée sous la protection de Saint-Come dont la statue en bois fait environ 60 centimètres de haut. Vers la fin du mois d'août, la tête de la statue a été sciée.

Brest.

● **La troisième grève (en deux mois) du central téléphonique.** Après les grèves successivement suivies du 15 juillet et du 18 août, les agents d'exécution du central téléphonique et télégraphique ont cessé le travail une nouvelle fois le lundi 8 septembre à l'appel des Syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.O., puisque l'administration

reporté au V^e Plan, après avoir figuré au IV^e. Aura-t-il un jour un commencement de financement ? M. Le Foll, maire de Saint-Brieuc, avait, il y a un an, en qualité de président de la Commission administrative du Centre hospitalier, écrit à ce propos à Mlle Diénesch, insistant sur l'urgence de cette réalisation qui, en dehors de son intérêt pour les personnes âgées, conditionne la modernisation de tout le Centre hospitalier. M. Le Foll attend toujours la réponse. Quelque trois milliards d'anciens francs étaient prévus au V^e Plan pour l'hospice de la Beauchée, les maisons de retraite et le bloc chirurgical du Centre hospitalier. Où est passé l'argent ? dans la force de frappe ?

domaine budgétaire, qui ne permettent pas un plan de charge pour l'arsenal.

● **Vif mécontentement chez les techniciens de la Marine.** Les techniciens de la Marine viennent d'apprendre avec stupeur par le canal de leurs Syndicats C.G.T. et C.F.D.T. que les services ministériels des armées, violant les accords de mai 1968 ont décidé de leur octroyer une augmentation de salaires dont les taux sont différents selon les catégories. La manière de procéder sans en informer les organisations syndicales montre à elle seule le crédit que l'on peut accorder aux affirmations du premier ministre, qui tendent à faire croire à l'opinion publique que le gouvernement tient beaucoup à la « concertation permanente » entre lui et les syndicats. De plus, les catégories qui sont défavorisées sont les plus basses.

— **Les conserveurs du Finistère demandent une réduction de 50 % du tarif de la S.N.C.F.** Le syndicat des fabricants de conserves du Finistère vient de réaliser, en collaboration avec le Comité d'expansion économique de Cornouaille (CEDOR), une étude sur le transport des conserves bretonnes de légumes. Les conserves de légumes bretonnes représentent 30 % de la production totale de l'hexagone et 15 % de la production du Marché Commun. Mais elles sont en régression, due à notre position géographique dite excentrée (avec une ouverture sur la mer au Nord, à l'Ouest et au Sud) : excentrée par rapport aux principaux centres de consommation (la région parisienne, l'Est, le Marché Commun).

Il existe dans l'hexagone deux centres principaux de production de conserves de légumes : Quimper et Amiens. Quimper est terriblement défavorisé par rapport à Amiens pour les transports (sauf dans le petit secteur Quimper - Laval - Bordeaux). Des calculs faits en 1968 par le CELIB (Centre d'études et de liaison des intérêts bretons) révélèrent les différences de coût pour le transport en chemin de fer. Deux exemples seulement : la différence entre le transport partant de Quimper et celui qui partait d'Amiens à destination de Paris, était en 1968 de 44,24 F pour un wagon de 10 tonnes et de 35,18 F pour un wagon de 15 tonnes. A destination de Lille, la différence était de 59,76 F pour un wagon de 15 tonnes, de 47,67 F pour un wagon de 10 tonnes.

Le handicap breton peut donc atteindre par rapport à la Picardie 4 à 5 % du prix du produit pour les conserves de légumes, le prix de vente de ces conserves étant généralement inférieur à 1 F le kilo. C'est un handicap considérable. On peut dire qu'en moyenne un produit breton a 300 kilomètres de plus à parcourir qu'un produit de Picardie.

25,4 % du tonnage total demi-brut de conserves de légumes sont expédiés par chemin de fer, ce qui représente environ 30 000 tonnes. En ce qui concerne les plats cuisinés, 34 % du tonnage total est également expédié par voie ferrée, soit 2 500 tonnes.

D'après leurs calculs, les conserveurs du Finistère estiment qu'il faut à partir de Quimper une réduction des coûts de transport S.N.C.F. pour que la parité soit rétablie avec Amiens.

LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES

ILLE-ET-VILAINE

— **Saint-Malo.** Des sondages ont été opérés dans les parages de Saint-Malo par des spécialistes japonais désireux d'entreprendre la culture des huîtres dans la région. Les marins-pêcheurs, ostréiculteurs, poissonniers et mandataires du golfe de Saint-Malo en ont été vivement troublés. Le maire de Cancale a organisé une réunion d'information pour faire le point sur ces projets. Les pêcheurs de Cancale envisagent, pour défendre leur profession, la création d'un Comité local des pêches qui mènerait son action en liaison avec le Comité voisin formé par les Normands.

LOIRE-ATLANTIQUE

— **Le siège social du « Petit-Beurre » nantais transféré à Paris.** La société Lu, affiliée à Brun pour devenir Lu-Brun associée, a pris cette décision.

Cadres et employés, au nombre de 265, devront émigrer dans la capitale ou trouver un autre emploi sur place. L'usine duquel Baco n'est plus qu'une entreprise parmi d'autres du groupe biscuiter le plus important de l'hexagone.

— **A Nantes, la conserverie « Amieux-Frères » doit fermer ses portes dans 15 mois.** 270 salariés seront à reclasser.

MOR-BIHAN

— **Lorient.** A l'amorce de l'autoroute Lorient-Hennebont, un super-marché géant « Rallye » vient d'être inauguré. Cette énorme affaire commerciale a été réalisée par trois jeunes négociants de Lorient, Vannes et Brest. Ils proposent aux commerçants de Lorient « qui veulent assurer leur service » de constituer avec eux un groupement d'intérêt économique et une centrale d'achats.

Une énorme affaire commerciale montée à quel prix ! La plupart des ouvriers employés au travail de finition du « Rallye » ont observé, vers la mi-septembre, un arrêt de travail pour protester contre les infractions au Code du Travail qui sont à l'origine de trop d'accidents. Le chantier du « Rallye » s'enregistre en un mois et demi, deux accidents, l'un mortel, l'autre très grave puisqu'il s'agit d'une fracture du crâne.

Une âpre bataille des grands marchés capitalistes va s'engager à Lorient. Après l'ouverture du « Rallye », les « Nouvelles Galeries » vont ouvrir une grande surface pour la vente d'articles lourds en bordure de l'autoroute Lorient-Hennebont. « Prisma », qui a un magasin au centre, va en ouvrir un autre côté Quimper. Un supermarché « Concorde » sera créé en plein centre de la ville, « L'Economique » et les « Docks de France » recherchent du terrain. Enfin Edouard Laclerc annonce qu'il s'est acquis du terrain et qu'éventuellement il sera installé à Lorient.

— **Lochrist.** L'ouverture de l'atelier provisoire des P.T.T. était attendue pour le 1^{er} septembre. Les 45 ouvriers qui viennent de suivre des stages de F.P.A. (Formation Professionnelle des Adultes) pour être affectés à cet atelier se sont présentés à l'entrée des Forges où personne ne se trouvait pour les accueillir. C'est se moquer du monde. Il a fallu les démarches d'un responsable C.F.D.T. pour obtenir l'assurance suivante : certains qui seront effectivement admis à l'atelier à partir du 15 septembre seront nigouillés sur d'autres emplois par l'Agence départementale de l'emploi.

— **Hennebont.** Les peupliers qui bordent le chemin de halage du Blavat, entre Langudic et Hennebont, tombent comme des quilles au rythme de 25 à 30 par jour. Ces arbres qui appartiennent aux Domaines ont été cédés à la SEITA pour être transformés en allumettes. Au total, 1 400 peupliers seront abattus, sur une distance de 15 kilomètres. C'est un massacre. Les peupliers faisaient le principal ornement de la rive gauche de la rivière. Des démarches ont été faites pour les sauver par des maires et le président de la Chambre d'Agriculture, mais en vain.

EXPORTATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE COLONIALE

Vers la mi-septembre, 27 habitants de la commune de Ploussac (Nord-Finistère) ont pris le départ en car à destination des Ardennes pour la campagne des betteraves. C'était le premier groupe des « scieries » qui vont travailler pendant plusieurs mois dans les usines de transformation.

De leur côté, de nombreux travailleurs bretons se rendent encore cette année à Jersey pour la récolte des tomates de plein champ. Certains même restent employés dans l'île toute l'année. Les tomates ne sont d'ailleurs que l'une des productions de l'île. Les pommes de terre primeurs, les fleurs et les choux-fleurs fournissent également des travaux saisonniers. Pour la culture des fleurs dans les serres, à Jersey, on fait beaucoup appel à des travailleurs, dont l'âge exigé est de 18 à 30 ans. Les travailleurs étrangers à l'île sont environ 2 000 : la plupart des Bretons.

FLOREAL

(MAISON COUPA)

LE GUILVINEC - SAINT-GUENOLE

Fleurs naturelles - Mariages - Deuil

TRANSFLOR

L'émigration bretonne

— Au début de 1969, M. Normand, directeur du CECOR (Comité d'expansion de Cornouaille), dans son analyse du recensement de la population de 1968 à partir des résultats du sondage au 1/20^e et des effectifs par tranche d'âge de cinq ans, révélait, contre toutes les affirmations de la propagande officielle, que l'émigration des jeunes Bretons restait aussi forte.

La direction Recherche du CELIB (Comité d'études et de liaison des intérêts bretons) vient d'analyser d'une façon plus précise le recensement de 1968 sur les résultats du sondage au 1/4 et par année de naissance des effectifs, en comparant les deux tranches d'âge 1954-1962 et 1962-1968. Cette analyse révèle encore que l'émigration des jeunes ne s'est pas ralentie en Bretagne. Entre 1962 et 1968, la génération la plus touchée par les départs est celle des jeunes de 12 à 23 ans.

Entreprise BARAZER Raymond BATIMENT - COUVERTURE PLONEVEZ-DU-FAOU

LA GREVE DE LA SNCF EN BRETAGNE

Depuis 6 mois, de nombreuses discussions menées à la Commission du Statut entre les organisations syndicales et la direction de la SNCF sur la refonte du règlement du travail des rouliers n'avaient abouti à rien. Deux points essentiels touchaient particulièrement les agents de conduite et de train : le travail de nuit et l'amplitude. C'est ainsi que les rouliers ne voulaient plus des journées de 14 heures d'amplitude, ce qui faisait qu'ils pouvaient être utilisés par exemple de 18 heures jusqu'à 8 heures le lendemain ; de plus, ils pouvaient assurer 8 jours consécutifs entre deux repos hebdomadaires.

Devant l'intransigeance totale du gouvernement et la Direction de la SNCF, les rouliers n'avaient plus qu'un seul moyen : la grève, déclenchée le 10 septembre. Elle a été largement suivie en Bretagne. En général, seuls les services des grandes lignes étaient partiellement assurés.

Imprimerie Commerciale, Rennes

Directeur de la publication : J.-Y. Veillard
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387
Tirage : 5 000 ex. — Dépôt légal 4^e trimestre

LES RÉGATES

— Snack - Bar —

Dans un cadre agréable...

...Service à toute heure

(FERMETURE LE MARDI SOIR)

94, avenue du Mail
RENNES - Tél. 59.10.82

des P.T.T. ne leur avait accordé aucune satisfaction. Les grévistes ont riposté contre la décision de l'administration qui a fixé des durées de travail différentes dans les centraux téléphoniques de même importance et dans le même département. Cette décision ne tient aucun compte de la nécessité de réduire le temps de travail et d'améliorer les conditions professionnelles par un meilleur aménagement du service, tel que le remplacement des employés absents, ce qui actuellement, ne se fait pas.

La grève a été pour la troisième fois massivement active : 90 % de grévistes. Le personnel est décidé à cesser le travail une fois par mois jusqu'à satisfaction de ses revendications.

● **Le personnel de la Compagnie des Transports de Brest (autobus urbains) a fait une grève de 24 heures le mardi 16 septembre** parce que ses revendications n'avaient pas abouti. Les grévistes réclamaient de meilleures conditions de travail, le droit de prendre la totalité de leurs congés annuels, un personnel « polyvalent » et l'embauche de trois ou quatre chauffeurs. En ce qui concerne ce dernier point, le personnel considérait qu'il était nécessaire d'embaucher trois ou quatre chauffeurs supplémentaires afin que ses agents aient la possibilité de prendre leur repos hebdomadaire, ou leurs congés annuels et les congés pour événements familiaux. Quant aux congés annuels, le tableau réalisé par la direction ne donnait absolument pas satisfaction aux salariés, car ne tenant pas compte de la totalité des droits de congé acquis par des employés.

● **Menaces de licenciement dans les entreprises privées de l'arsenal.** Plusieurs entreprises de métallurgie, travaillant pour le compte de l'arsenal, envisagent pour bientôt d'importants licenciements. La cause essentielle de cette situation vient des récentes décisions gouvernementales dans le